

## Séance du conseil municipal du mercredi 10 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Etaient présents :** M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAINOT, 1<sup>ère</sup> adjointe - M. Jérôme LEGOFF, 2<sup>ème</sup> adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3<sup>ème</sup> adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4<sup>ème</sup> adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5<sup>ème</sup> adjointe - M. Alain BRARD - M. Lawrence BARBIER - Mme Christelle LEMAIRE (*à partir de 18h40*) - M. Fabrice ROTH - M. Vincent LAGOGUÉ - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER - M. Jacques BROSSARD - M. Lionel MAUFRAIS - Mme Leila ELABDI - Mme Sophie DE COCK.

**Etaient absents :** M. Jean-Pierre HÉNAFF - Mme Jessica CHÂTELET.

**Pouvoirs :** M. Jean-Pierre HÉNAFF à M. Vincent LAGOGUÉ,  
Mme Jessica CHÂTELET à M. Patrice GAUTIER.

**Secrétaire de séance :** M. Fabrice ROTH a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 2 mars 2021 et affichée à la porte de la Mairie le 2 mars 2021.  
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 10 mars 2021.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 24 février 2021 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

~~~~~

### **Délibération n° 2021-04-01**

**Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des parties anciennes de la mairie : attribution du marché**

**Vu** les articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

**Vu** le dossier de consultation des entreprises ;

**Vu** la consultation des entreprises en date du 28 janvier 2021 sur le profil d'acheteur de la commune (plateforme MEGALIS) ;

**Considérant** qu'aux date et heure limites de remise des offres, le 18 février 2021 à 13h30, 1 offre a été reçue ;

**Vu** le rapport d'analyse des offres ;

**Vu** la proposition d'attribution du marché ;

**Ayant entendu** la présentation faite par M. Alain BRARD, conseiller délégué aux bâtiments communaux ;

*Madame Christelle LEMAIRE entre en séance à 18h40 et prend part aux délibérations et au vote.*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des parties anciennes de la mairie à ADMINIMA KORNAOUEG pour un montant de 20 510,00 € HT (soit 24 612,00 € TTC),
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire,
- **DIT** que les crédits afférents seront inscrits au budget prévisionnel 2021.

~~~~~

**Délibération n° 2021-04-02**

**Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois**

**Vu** la délibération n° 2020-10-02 du 25 novembre 2020 validant l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois et autorisant le Maire à lancer la consultation des entreprises pour le recrutement d'un maître d'œuvre ;

**Vu** les articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

**Vu** le dossier de consultation des entreprises ;

**Vu** la consultation des entreprises en date du 19 janvier 2021 sur le profil d'acheteur de la commune (plateforme MEGALIS) ;

**Considérant** qu'aux date et heure limites de remise des offres, le 17 février 2021 à 17h00, 3 offres ont été reçues :

- ATIS
- EXOCETH
- ARMOR INGENIERIE

**Considérant** que les 3 candidats ayant remis une offre ont été auditionnés le vendredi 26 février 2021.

**Vu** le rapport d'analyse des offres ;

**Vu** la proposition d'attribution du marché à l'entreprise la mieux classée à l'issue de l'analyse des offres ;

**Ayant entendu** la présentation faite par M. Jérôme LEGOFF, adjoint au Maire en charge du service technique et de la transition écologique ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4** (M. Jacques BROSSARD - M. Lionel MAUFRAIS - Mme Leila ELABDI - Mme Sophie DE COCK)),

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois à ARMOR INGENIERIE pour un montant de 33 370,00 € HT (soit 40 044,00 € TTC),

- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire,
- **DIT** que les crédits afférents seront inscrits au budget prévisionnel 2021.

~~~~~

**Délibération n° 2021-04-03****Objet : Aménagement du centre-bourg - opération n° 2 : Demande de subvention à la Région Bretagne**

**Vu** le protocole « cycle travaux » établi au titre de l'appel à candidatures « Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne » entre :

- l'État,
- la Région Bretagne,
- la Banque des Territoires,
- l'Établissement Public Foncier de Bretagne,
- Dinan Agglomération
- et la commune d'Évran ;

**Considérant** le montant de l'aide prévisionnelle de la Région Bretagne pour l'opération n° 2 « Espaces publics / Halle / Mobilités » : 450 000 € ;

**Vu** la délibération n° 2021-02-01 du 25 février 2021 validant l'Avant-Projet Sommaire (APS) et l'estimation financière du projet d'aménagement du centre-bourg et décidant de poursuivre les études de maîtrise d'œuvre ;

**Vu** le plan de financement prévisionnel du projet ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la subvention de 450 000 € de la Région Bretagne prévue dans le protocole « Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne - cycle travaux » ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **SOLLICITE** la subvention de 450 000 € de la Région Bretagne prévue dans le protocole « Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne - cycle travaux »,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire.

~~~~~

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.***

~~~~~

*Délibérations prises lors de la séance du conseil municipal du 10 mars 2021 : n° 2021-04-01, 2021-04-02 et 2021-04-03.*

|                         |                     |                                        |
|-------------------------|---------------------|----------------------------------------|
| M. Patrice GAUTIER      | Mme Caroline GAINOT | M. Jérôme LEGOFF                       |
| Mme Jacqueline PLANCHOT | M. Loïc MAUFRAIS    | Mme Morgane BERNARD                    |
| M. Alain BRARD          | M. Lawrence BARBIER | Mme Christelle LEMAIRE                 |
| M. Fabrice ROTH         | M. Vincent LAGOGUÉ  | <i>Absent</i><br>M. Jean-Pierre HÉNAFF |
| Mme Gaëlle JEANNE       | Mme Carole VIVIER   | <i>Absente</i><br>Mme Jessica CHÂTELET |
| M. Jacques BROSSARD     | M. Lionel MAUFRAIS  | Mme Leila ELABDI                       |
| Mme Sophie DE COCK      |                     |                                        |

**Affiché le : 11-03-2021**